



Société anonyme au capital de 92.049.169 euros
Siège social : 148, rue de l'Université,
75007 Paris
424 064 707 R.C.S. Paris

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF)

. Lors de sa réunion du 11 février 2015, après étude des rémunérations au sein de sociétés comparables, réalisée avec l'assistance d'un cabinet extérieur spécialisé, et suivant l'avis du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'administration de la société Mercialys a porté la rémunération fixe annuelle de Monsieur Eric Le Gentil, Président-Directeur Général, à la somme de 450.000 euros brut à compter du 1^{er} mars 2015.

. En outre, afin de reconnaître la contribution déterminante de Messieurs Eric Le Gentil et Vincent Rebillard aux profondes évolutions de l'entreprise, à sa croissance soutenue dans un contexte difficile et à ses résultats très satisfaisants, le Conseil a décidé de leur attribuer une prime exceptionnelle d'un montant brut de 300.000 euros pour Monsieur Eric Le Gentil et de 135.000 euros pour Monsieur Vincent Rebillard, dont 50% serait versé en mars 2015, et 50%, sous condition de présence, en mars 2017.

Paris, le 25 février 2015